

mettre en relation Champlain mort en 1635, et les sauvages de ce village de Lorette établi seulement vers l'année 1700.

Mais hâtons-nous de nous éloigner de ce dégoûtant tableau d'erreurs, pour porter notre attention sur des griefs d'un autre genre. Il est remarquable qu'à mesure que le "tableau" grossit, les inculpations contre le clergé deviennent plus graves : mais en revanche le raisonnement disparaît dans la même proportion ; ou plutôt, dans la proportion de l'attraction physique des corps, qui est en raison inverse du carré des distances. Pour la preuve nous invitons le lecteur à jeter un coup d'œil sur la p. 149 et suivantes. Le clergé, disait M. Neilson en 1828, ne croyait pas devoir se débattre avec la politique.

*Malheureusement*, ajoute le 'tableau' *il n'en est plus ainsi* : et comme de raison il fournit de suite la preuve : et quelle est cette preuve ? La voici, saisissons la bien : c'est que ce clergé continue de pratiquer *la bienfaisance* ; de conserver ses *mœurs pures* : de s'appliquer à *ses devoirs*, et d'être *animé*, remarquons le bien, d'être *animé du patriotisme canadien* : et voilà, chose étrange ! le portrait de ce clergé *patriote* sur lequel on verse le ridicule et le blâme d'un bout du volume à l'autre ! Admirez, O ! lecteur, la profonde logique, et conciliez, si vous pouvez ce *oui* et ce *non* prononcés tout d'une haleine : ce *patriotisme canadien* et ce *fanatisme jésuitique*, termes qui se détruisent. Mais en même temps prenons acte de cet aveu des ennemis du clergé, et portons le fidèlement sur nos régîtres pour servir au besoin.

L'occasion ne tardera pas, et le lecteur, s'il n'était déjà épuisé d'étonnement, serait tout émerveillé d'entendre un instant après l'accusation d'opposition aux *progresses sociaux*, portée contre le même clergé *toujours patriote*, et cet autre grave reproche de *pompe tout italienne déployée dans nos cérémonies catholiques*. Et admirons ici la sagacité des compilateurs du 'Tableau ;' eux-mêmes ne portent pas au delà de £100 les dépenses pour cette *pompe tout italienne* dans chaque paroisse, puisque de leur aveu [p. 158] les revenus des fabriques ne dépassent pas ce chiffre, qui suffirait à peine pour les gages d'un commis de bureau, le salaire d'un agent de police. Mais ici il y a une honteuse exagération : d'après des calculs sévères et positifs les revenus en question, terme moyen, ne vont guères au-delà de £60, et voilà l'énorme dépense annuelle d'une paroisse pour l'ornement de son autel ; pour l'entretien de sa fabrique !